

FCP VALEURS CEA

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2016

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, qui nous a été confié par votre conseil d'administration, et en application des dispositions du code des Organismes de Placement Collectif, nous avons examiné les états financiers annuels du FCP VALEURS CEA arrêtés au 31 décembre 2016, faisant apparaître un total actif de 44 059 304 DT, un actif net de 43 878 842 DT pour 2 295 768 parts en circulation et une valeur liquidative par part égale à 19,113 DT.

I. Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de FCP VALEURS CEA, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2016, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, et les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

Le gestionnaire du fonds est responsable de la préparation et la présentation fidèle de ces états financiers conformément à la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du commissaire aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers.

Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de

l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de FCP VALEURS CEA au 31 décembre 2016, ainsi que de la performance financière et la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée dans le paragraphe ci-dessus, nous estimons utile d'attirer votre attention que les disponibilités non utilisées représentent 2,36% de l'actif total au 31 décembre 2016. Ces disponibilités sont en dessus de la limite maximale de 2% de l'actif exigée par le décret n° 99-2773 du 13 Décembre 1999 portant fixation des conditions d'ouverture des « Comptes d'Epargne en Actions », des conditions de leur gestion et de l'utilisation des sommes et des titres qui y sont déposés tel que modifié par le décret n°2002-1727 du 29 Juillet 2002.

II. Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

1-Conformément aux dispositions de l'article 20 du code des Organismes de Placement Collectif, nous avons examiné les informations données dans le rapport sur la gestion du fonds, mis à la disposition des porteurs de parts. Ces informations n'appellent de notre part aucune remarque particulière.

2-En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux Normes Internationales d'Audit, nous n'avons pas relevé des insuffisances qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers.

Tunis, le 31 mars 2017

Le Commissaire aux Comptes :

ECC MAZARS

Walid MASMOUDI

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2016

(Montants exprimés en dinars)

	Note	31/12/2016	31/12/2015
<u>ACTIF</u>			
<u>Portefeuille-titres</u>			
Actions et droits rattachés		35 811 034	34 301 196
Obligations et valeurs assimilées		7 207 883	7 221 744
Titres OPCVM		-	-
	3.1	43 018 917	41 522 940
<u>Placements monétaires et disponibilités</u>			
Placements monétaires		-	-
Disponibilités	3.2	1 040 387	809 977
		1 040 387	809 977
<u>Créances d'exploitations</u>			
		-	-
<u>Autres actifs</u>			
		-	-
TOTAL ACTIF		44 059 304	42 332 917
<u>PASSIF</u>			
Opérateurs créditeurs	3.3	163 524	158 464
Autres créditeurs divers	3.4	16 938	15 826
TOTAL PASSIF		180 462	174 290
<u>ACTIF NET</u>			
Capital	3.5	42 903 529	41 388 847
Sommes capitalisables	3.6	975 313	769 780
Sommes capitalisables des exercices antérieurs		-	2 076
Sommes capitalisables de l'exercice		975 313	767 704
ACTIF NET		43 878 842	42 158 627
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		44 059 304	42 332 917

ETAT DE RESULTAT ARRETE AU 31 DECEMBRE 2016

(Montants exprimés en dinars)

	Note	31/12/2016	31/12/2015
<u>Revenus du portefeuille-titres</u>		1 646 789	1 309 265
Dividendes	4.1	1 331 539	981 442
Revenus des obligations et valeurs assimilées	4.2	315 250	327 823
<u>Revenus des placements monétaires</u>		28 696	43 054
<i>Total des revenus des placements</i>		1 675 485	1 352 319
<u>Charges de gestion des placements</u>	4.3	<637 903>	<626 315>
<i>Revenu net des placements</i>		1 037 582	726 004
Autres produits		-	-
Autres charges	4.4	<58 182>	<55 010>
<i>Résultat d'exploitation</i>		979 400	670 994
Régularisation du résultat d'exploitation		<4 087>	96 710
<i>Sommes capitalisables de l'exercice</i>		975 313	767 704
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		4 087	<96 710>
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		6 585 970	<6 734 113>
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		<4 105 355>	<21 714>
Frais de négociation de titres		<34 180>	<36 528>
<i>Résultat net de l'exercice</i>		3 425 835	<6 121 361>

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2016
(Montants exprimés en dinars)

	31/12/2016	31/12/2015
<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>3 425 835</u>	<u><6 121 361></u>
Résultat d'exploitation	979 400	670 994
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	6 585 970	<6 734 113>
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	<4 105 355>	<21 714>
Frais de négociation de titres	<34 180>	<36 528>
<u>Distributions de dividendes</u>	-	<496 390>
<u>Transactions sur le capital</u>	<u><1 705 620></u>	<u>6 780 142</u>
Souscriptions	17 131 637	23 899 780
Capital	15 752 709	23 920 208
Régularisation des sommes non capitalisables	947 501	<348 941>
Régularisation des sommes capitalisables	431 427	328 513
Rachats	<18 837 257>	<17 119 638>
Capital	<17 320 892>	<17 314 224>
Régularisation des sommes non capitalisables	<1 051 763>	425 868
Régularisation des sommes capitalisables	<464 602>	<231 282>
<u>Variation de l'actif net</u>	<u>1 720 215</u>	<u>162 391</u>
<u>Actif net</u>		
En début de l'exercice	42 158 627	41 996 236
En fin de l'exercice	43 878 842	42 158 627
<u>Nombre de part</u>		
En début de l'exercice	2 386 173	2 058 492
En fin de l'exercice	2 295 768	2 386 173
<u>Valeur liquidative</u>	<u>19,113</u>	<u>17,668</u>
<u>Taux de rendement</u>	<u>8,18%</u>	<u>-12,22%</u>

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2016**

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

1 – PRESENTATION DE LA SOCIETE

FCP VALEURS CEA est un fonds commun de placement de catégorie mixte, régi par le code des organismes de placement collectif et dédié exclusivement aux détenteurs des comptes CEA (personnes physiques) et remplissant les conditions d'éligibilité au dégrèvement fiscal au titre du CEA. Il a reçu l'agrément du CMF le 5 mars 2007 avec pour principal objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion du fonds est assurée par la société TUNISIE VALEURS. TUNISIE VALEURS a été désignée distributeur exclusif des titres du FCP VALEURS CEA.

L'AMEN BANK a été désignée dépositaire des titres et des fonds du FCP.

Le mode d'affectation des résultats du FCP VALEURS CEA a été modifié de Distribution à Capitalisation.

Par conséquent, les dividendes ne sont plus distribués et sont intégralement capitalisés et ce, à compter de l'exercice 2015.

2 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2016 ont été élaborés conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers. Ils ont été établis sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par le fonds pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions admises à la cote sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en bons de trésor assimilables et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2 Evaluation des placements en actions admises à la cote

Les placements en actions admises à la cote sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre ou à la date antérieure la plus récente.

Lorsque les conditions de marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation retenu est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.

2.3 Evaluation des autres placements

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les placements en bons de trésor assimilables sont évalués, postérieurement à leur comptabilisation initiale:

- A la valeur de marché lorsqu'ils font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'ils n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 décembre 2016, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des bons de trésor assimilables du fonds.

En conséquence, les placements en bons de trésor assimilables ont été évalués, au 31 décembre 2016, au coût amorti.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leurs valeurs comptables.

La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5 Capital

Le capital est augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

2.6 Le résultat net de l'exercice

Le résultat net de l'exercice est scindé en résultat d'exploitation et résultat non capitalisable.

- Le résultat d'exploitation est égal au revenu du portefeuille titres diminué des charges.
- Le résultat non capitalisable est égal au montant des plus ou moins values réalisées et/ou potentielles sur titres diminué des frais de négociation.

2.7 Sommes capitalisables

Les sommes capitalisables correspondent au résultat d'exploitation de l'exercice majoré de la régularisation de ce résultat constatée à l'occasion des opérations de souscription et de rachat.

3 – NOTES SUR LE BILAN

3.1 Portefeuille titres :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2016 se détaille comme suit :

	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% actif</u>
<u>A- Actions et droits rattachés</u>				
ARTES	151 123	1 111 832	1 195 232	2,71%
ATTIJARI BANK	130 000	3 097 917	3 512 210	7,97%
BH	169 559	2 562 226	3 068 679	6,96%
BIAT	39 981	3 034 828	3 542 756	8,04%
BNA	41 233	391 161	371 138	0,84%
BT	280 000	2 322 271	2 187 920	4,97%
CITY CARS	79 700	1 144 815	1 244 117	2,82%
DELICE HOLDING	60 000	745 979	930 720	2,11%
ENNAKL AUTOMOBILES	35 000	419 058	504 000	1,14%
EURO-CYCLES	40 500	1 151 200	1 656 571	3,76%
LAND`OR	50 000	377 971	475 100	1,08%

MAGASIN GENERAL	40 000	1 063 118	997 600	2,26%
MPBS	100 000	679 280	333 500	0,76%
NEW BODY LINE	35 000	248 004	237 545	0,54%
ONE TECH HOLDING	60 000	401 524	510 600	1,16%
SAH LILAS	195 000	2 145 891	2 643 810	6,00%
SERVICOM	105 000	1 496 953	1 036 875	2,35%
SFBT	200 000	4 016 312	3 796 200	8,62%
SIMPAR	11 000	532 231	485 474	1,10%
STAR	18 632	2 917 699	2 235 803	5,07%
SYPHAX AIRLINES	223 599	1 951 549	0	0,00%
TPR	156 134	591 349	441 859	1,00%
TUNINVEST-SICAR	45 000	513 590	445 500	1,01%
TUNISIE LEASING	50 000	1 139 000	918 500	2,08%
UIB	85 000	1 477 582	1 555 330	3,53%
UNIMED	146 120	1 500 208	1 483 995	3,37%
Total actions et droits rattachés		37 033 548	35 811 034	81,28%

B- Obligations et valeurs assimilés

1-Bons du trésor Assimilables

BTA 07 2017 6,75%	351	379 308	362 143	0,82%
BTA 11 FÉVRIER 2022 6%	500	482 000	497 129	1,13%
BTA 12/10/2018 5,50%	553	535 551	546 542	1,24%
BTA 13 AVRIL 2023 6,00%	677	653 982	680 107	1,54%
BTA 13 JANVIER 2021	3 000	2 907 600	3 057 335	6,94%
BTA 15/01/2018 5,30%	2 000	1 969 000	2 064 627	4,69%
Total Bons de trésor Assimilables		6 927 441	7 207 883	16,36%
Total		43 960 989	43 018 917	97,64%

Les entrées en portefeuilles titres au cours de l'exercice 2016 se détaillent comme suit :

	<u>Coût d'acquisition</u>
Actions	16 654 504
Bons du trésor Assimilables	1 135 983
	<u>17 790 487</u>

Les sorties du portefeuille titres au cours de l'exercice 2016 se détaillent comme suit :

	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Intérêts courus nets</u>	<u>Prix de Cession ou remboursement</u>	<u>Plus ou moins- values réalisées</u>
Actions	21 695 114	-	17 569 007	<4 126 107>
Bons du trésor Assimilables	1 191 190	20 111	1 232 052	20 752
TOTAL	22 886 304	20 111	18 801 059	<4 105 355 >

3.2 Disponibilités :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2016 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Amen Bank Pasteur	1 246 665	1 074 426
Ventes de titres à encaisser	248 852	172 569
Liquidation émissions/rachats	< 453 740 >	< 226 469 >
Achats de titres à régler	< 5 783 >	< 211 316 >
Intérêts courus sur dépôt a vue	5 491	959
R/S à opérer sur dépôt a vue	< 1 098 >	< 192 >
	<u>1 040 387</u>	<u>809 977</u>

3.3 Opérateurs créditeurs :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2016 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Rémunération du gestionnaire à payer	159 076	154 003
Rémunération du dépositaire à payer	4 448	4 461
	<u>163 524</u>	<u>158 464</u>

3.4 Autres créditeurs divers :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2016 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Honoraires du commissaire aux comptes	12 564	10 910
Redevance CMF	3 727	3 596
Retenue à la source à payer	647	1 320
	<u>16 938</u>	<u>15 826</u>

3.5 Capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016 se détaillent comme suit :

Capital au 1^{er} janvier 2016

Montant	41 388 847
Nombre de part	2 386 173
Nombre de porteurs de parts	3 180

Souscriptions réalisées

Montant	15 752 709
Nombre de part	908 136
Nombre de porteurs de parts entrant	356

Rachats effectués

Montant	17 320 892
Nombre de part	998 541
Nombre de porteurs de parts sortant	614

Autres mouvements

Frais de négociation de titres	< 34 180 >
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	6 585 970
Plus ou moins-value réalisée sur cessions des titres	< 4 105 355 >
Résultat de l'exercice antérieur	769 780
Régularisation de résultat de l'exercice antérieur	<29 088 >
Régularisations des sommes non capitalisables	< 104 262 >

Capital au 31 décembre 2016

Montant	42 903 529
Nombre de part	2 295 768
Nombre de porteurs de parts	2 922
Taux de rendement	8,18%

3.6 Sommes capitalisables :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2016 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Résultat d'exploitation	979 400	670 994
Régularisation du résultat d'exploitation	< 4 087 >	96 710
Somme capitalisables des exercices antérieurs	2 076	2 076
	<u>975 313</u>	<u>769 780</u>

4 – NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

4.1 Dividendes :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2016 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Dividende SFBT	85 914	7 583
Dividende SOTIPAPIER	16 000	60 720
Dividende ATTIJARI BANK	210 239	141 302
Dividende MONOPRIX	16 000	-
Dividende TUNISIE LEASING	50 000	62 000
Dividende ONE TECH HOLDING	13 500	22 500
Dividende SIMPAR	50 021	59 298
Dividende STAR	167 403	71 400
Dividende ASSAD	-	52 803
Dividende BT	75 000	48 000
Dividende TPR	65 169	61 073
Dividende ARTES	82 080	103 050
Dividende ATTIJARI LEASING	16 755	24 000
Dividende MPBS	22 090	43 632
Dividende SAH LILAS	39 045	13 130
Dividende CITY CARS	58 647	20 000
Dividende ADWYA	-	11 745
Dividende BIAT	162 000	110 853
Dividende MAGASIN GENERAL	18 000	17 154
Dividende CEREALIS	-	10 448
Dividende SIMPAR NG 2014	-	5 001
Dividende EL WIFACK INTERNATIONAL BANK	-	35 750
Dividende EURO-CYCLES	43 914	-
Dividende OFFICEPLAST	5 605	-
Dividende TUNINVEST-SICAR	22 500	-
Dividende LAND`OR	3 000	-
Dividende ENNAKL AUTOMOBILES	22 750	-
Dividende UNIMED	39 407	-
Dividende UIB	41 250	-
Dividende SOTUVER	5 250	-
	<u>1 331 539</u>	<u>981 442</u>

4.2 Revenus des obligations et valeurs assimilées :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2016 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Intérêt sur BTA	315 250	303 564
Intérêt sur emprunt national	-	24 259
	<u>315 250</u>	<u>327 823</u>

4.3 Charges de gestion des placements :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2016 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Rémunérations du gestionnaire	620 203	608 615
Rémunération du dépositaire	17 700	17 700
	<u>637 903</u>	<u>626 315</u>

4.4 Autres charges :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2016 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Redevance CMF	44 078	43 774
Honoraires du commissaire aux comptes	13 897	10 910
Autres frais	207	326
	<u>58 182</u>	<u>55 010</u>

5 – AUTRES INFORMATIONS

5-1 Données par part et ratios de gestion des placements :

<u>Données par part</u>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Revenus des placements	0,730	0,567	0,522	0,534	0,518
Charges de gestion des placements	< 0,278 >	< 0,262 >	< 0,269 >	< 0,290 >	< 0,291 >
Revenus net des placements	0,452	0,305	0,253	0,244	0,227
Autres produits					
Autres charges	< 0,025 >	< 0,023 >	< 0,024 >	< 0,026 >	< 0,027 >
Résultat d'exploitation (1)	0,427	0,282	0,229	0,217	0,200
Régularisation du résultat d'exploitation	< 0,002 >	0,041	0,012	0,001	0,005
Sommes distribuables de l'exercice	0,425	0,323	0,241	0,218	0,205
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	2,869	< 2,822 >	0,585	< 0,348 >	< 0,466 >
Frais de négociation de titres	< 0,015 >	< 0,015 >	< 0,018 >	< 0,019 >	< 0,019 >
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	< 1,788 >	< 0,009 >	0,279	< 0,270 >	0,523
Plus (ou moins) valeurs sur titres et frais de négociation (2)	1,066	< 2,846 >	0,846	< 0,637 >	0,038
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	1,492	< 2,564 >	1,075	< 0,419 >	0,238
Résultat non distribuable de l'exercice	1,066	< 2,846 >	0,846	< 0,637 >	0,038
Régularisation du résultat non distribuable	< 0,045 >	0,031	0,125	0,107	0,057
Sommes non distribuables de l'exercice	1,020	< 2,815 >	0,971	< 0,529 >	0,095
Distribution de dividende	-	0,241	0,218	< 0,205 >	< 0,181 >
Valeur liquidative	19,113	17,668	20,401	19,407	19,923
<u>Ratios de gestion des placements</u>					
Charges de gestion des placements / actif net moyen	1,48%	1,43%	1,45%	1,44%	1,45%
Autres charges / actif net moyen	0,14%	0,13%	0,13%	0,13%	0,13%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	2,27%	1,75%	1,30%	1,08%	1,02%

5-2 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire :

La gestion de FCP VALEURS CEA est confiée à TUNISIE VALEURS. Cette dernière a pour mission notamment :

- La définition des objectifs de placements de l'actif du fonds ;
- La veille sur le respect d'allocation d'actif telle que détaillé dans le règlement intérieur ;
- La sélection des titres constituant le portefeuille du fonds entre BTA et actions de sociétés cotées, et leur gestion dynamique suivant la réglementation en vigueur ;
- Le calcul de la valeur liquidative des parts de fonds et l'information des porteurs de parts et du public sur la gestion du fonds avec la périodicité requise ;
- La fourniture de toute information et/ou document réclamés par le dépositaire dans le cadre de sa mission de vérification.

La distribution et la gestion administrative et comptable du FCP VALEURS CEA sont confiées à TUNISIE VALEURS.

En rémunération des services de gestion financière et administrative, TUNISIE VALEURS perçoit une commission globale de gestion calculée à hauteur de :

- 1%(TTC) sur l'actif net placé en BTA
- 1,5%(TTC) sur l'actif placé en actions

Le calcul de ces frais de gestion se fait au jour le jour et vient en déduction de la valeur liquidative du FCP. Le règlement effectif se fait trimestriellement.

L'AMEN BANK assure les fonctions de dépositaire du FCP VALEURS CEA Elle est notamment chargée à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds du FCP.
- d'encaisser le montant des souscriptions des porteurs de parts entrant et le règlement des rachats aux porteurs de parts sortant.

En contrepartie de ses services, l'AMEN BANK perçoit annuellement une rémunération de 0,05% HT calculée sur la base de l'actif net avec un minimum de 5 000 DT HT et un plafond de 15 000 DT HT.